

**Commune de GLAIGNES
60129 OISE
Arrondissement de SENLIS
Canton de CREPY-EN-VALOIS**

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2512001

Arrêté municipal de circulation pour empiètement sur la chaussée

Le maire de GLAIGNES,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route, et notamment l'article R 411-8,

Vu la demande présentée le 1er décembre 2025, par Monsieur Rémy DOURLENS, pour le compte de CITÉOS (sise ZA Rue Sarrail – BP 229 – 60132 SAINT JUST EN CHAUSSÉE CEDEX) concernant des travaux de pose et dépose des illuminations de Noël sur la D116,

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures utiles afin que ces travaux se déroulent dans les bonnes conditions de sécurité et éviter tout incident sur la voie publique,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur la D116 dans un but de sécurité publique autour du chantier,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Dans le cadre des travaux de pose et dépose des illuminations de Noël, un empiètement sur chaussée sera effectué sur la D116 du 04.12.2025 au 31.01.2026.

Article 2

Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone de travaux seront soumis, dans les deux sens, aux restrictions suivantes :

- Respect des règles de priorités du Code de la Route,
- Limitation de vitesse à 30km/h,
- Interdiction de dépasser pour l'ensemble des véhicules et poids lourds

Article 3

La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

Article 4

Tout conducteur de véhicule est tenu de se conformer strictement à cette signalisation.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et réprimées ou poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de GLAIGNES.

Fait à GLAIGNES, le 01.12.2025.

Le Maire,
Marie Paule TARDIVEAU



Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Verberie
- CITÉOS